

26 - Convention de dépôt pour l'exposition VACCI'MAINS

M. l'Adjoint HAKKAR, Rapporteur : En octobre 2011 le Service Promotion de la Santé et le Service Vaccination ont réalisé une campagne de lutte contre les maladies infectieuses. L'objectif visait la nécessité de l'hygiène des mains, barrière contre la transmission de certains virus et maladies, et les bienfaits de la vaccination, acte de santé pour soi et pour les autres.

A cette occasion, une exposition intitulée «Vacci'Mains» a été proposée au public pour rappeler l'historique de la vaccination, les caractéristiques des principaux vaccins et l'importance de l'hygiène des mains, afin de sensibiliser, responsabiliser et inciter la population à se réappropriier ces deux gestes de santé essentiels.

A plus long terme, l'objectif est la diffusion de cette exposition auprès des professionnels de santé pour une sensibilisation à la vaccination dans le cadre de leur métier et également auprès des élèves des classes de 3^{ème} des collèges par l'intermédiaire des professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre, pour accompagner le programme de SVT qui aborde les notions de vaccinations, contamination, virus, bactérie et infection.

Cette exposition est conçue pour être facilement accessible aux collèges et organismes intéressés.

La présente convention de dépôt est présentée pour s'appliquer à chaque prêt de l'exposition. La première demande de prêt est programmée du 3 au 14 décembre 2012 au Collège Victor Hugo de Besançon.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le projet et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ladite convention avec le Collège Victor Hugo de Besançon et les futurs dépositaires de l'exposition «Vacci'Mains».

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.